

**Le Groupe Vergnet décide d'une réduction de capital
sans incidence sur la valeur boursière des actions de la Société**

Ormes, le 4 octobre 2022 - Le Groupe Vergnet (« **Vergnet** ») annonce que le Conseil d'administration de la Société a décidé lors de sa séance du 3 octobre 2022, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires, de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société.

La valeur nominale de chaque action de la Société est ainsi ramenée de 0,02 euro à 0,001 euro et le capital social à 152.908,55 euros.

Cette opération purement technique, n'a aucune incidence sur la valeur boursière des actions de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, le capital social de la Société demeure composé de 152.908.549 actions ordinaires.

Par ailleurs, le Conseil d'administration s'est également prononcé en faveur d'un regroupement d'actions de la Société, compte tenu notamment, de l'évolution du cours de bourse et de la volatilité du titre, les modalités du regroupement d'actions étant arrêtées lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et 365 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 200 collaborateurs en 12 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

CONTACT

Groupe Vergnet

Cyril Ledran

Directeur Général

investisseurs@vergnet.com